

EXERCICE 1928

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT

Société Anonyme au Capital de 262.500.000 Francs entièrement versés

SIÈGE SOCIAL : 16, Boulevard des Italiens, PARIS

Registre du Commerce : Seine 80-752

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 22 MARS 1929

RAPPORTS

DU

CONSEIL D'ADMINISTRATION

ET DES

COMMISSAIRES DES COMPTES

PARIS
IMPRIMERIE DE LA BANQUE ET DES COMPAGNIES D'ASSURANCES
12, BOULEVARD SAINT-MARTIN, 12

1929

CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. RENÉ BOUDON, C. ✱
Président Honoraire.

M. ANDRÉ VINCENT, C. ✱
Président.

M. MAURICE DEVIES, ✱
Vice-Président.

MM.
ALBERT AUPETIT, C. ✱
HENRI BOUSQUET, O. ✱
LÉON DARDEL, C. ✱
MAURICE L'EPINE, ✱
PAUL LEROY, C. ✱
FRÉDÉRIC MANAUT, G.O. ✱

MM.
ALFRED PACQUEMENT,
Vicomte CHARLES DU PELOUX,
PIERRE RICHEMOND, O. ✱
ARNOLD SEYRIG, ✱
PAUL VALAYER, ✱

Commissaires des Comptes :

MM. HENRY LEDERLIN - EDMOND ODIER - JULES SIEGFRIED

M. EMILE LEVEL, O. ✱
Directeur Général.

EXERCICE 1928

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT

Société Anonyme au Capital de 262.500.000 Francs entièrement versés

SIÈGE SOCIAL : 16, Boulevard des Italiens, PARIS
Registre du Commerce : Seine 80-752

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 22 MARS 1929

RAPPORTS

DU

CONSEIL D'ADMINISTRATION

ET DES

COMMISSAIRES DES COMPTES

PARIS
IMPRIMERIE DE LA BANQUE ET DES COMPAGNIES D'ASSURANCES
12, BOULEVARD SAINT-MARTIN, 12

1929

PARIS } AGENCES

AGENCES

BANLIEUE AGENCES

NEUILLY-sur-SEINE, 102, Avenue du Roule.
NEUILLY-sur-SEINE, 50, Avenue de Neuilly.
CLICHY, 66 bis, Boulevard National.

AIRE-SUR-L'ADOUR
 ALES
 AMBOISE
 ANDUZE
 AGEN
 ANGEERS
 Angers-la-Doutre
 ANGOULÊME
 ANNONAY
 APT
 ARBOIS
 ARCIS-SUR-AUBE
 ARGENTON-s.-CREUSE
 ARAS
 AUBIGNY-SUR-NÈRE
 AUBUSSON
 AUDINCOURT
 AUXERRE
 AUXONNE
 AVALLON
 AVIGNON
 BAGNEUX
 DE-BIGORRE
 BAINS-LES-BAINS
 BAR-SUR-AUBE
 BAR-SUR-SEINE
 BAUGE
 BAYONNE
 BAZAS
 BEAUNE
 BEAUGENCY
 BEAUREPAIRE
 BELFORT
 BELLEVILLE-s.-SAONE
 BERNAY
 BESANCON
 BEZIERS
 FLAYE
 BLOIS
 BOLBEC
 BORDEAUX
 Bordeaux Cours Victor-
 Hug
 BOIRBONNE-LES-BAINS

BOURGES
BRIEY
BRUYERES
CAEN
CAGNES-SUR-MER
CANNES
CARCASSONE
CARPENTRAS
CASTELNAUDARY
CAVAILLON
CHAMPAGNOLE
CHARENTES
CHATEAUDUN
CHATEAURENAULT
CHATEAU-GONTIER
CHATEAUX
CHATEAU-THIERRY
CHATELLON-sur-SEINE
CHINON
CHOLET
CLAMECY
COGNAC-SANT-FERDINAND
COGNAC
COMMENTRY
CORBEIL
CORMONT
COTE-SAINTE-ANDRE
COURS
CRAON
DAX
DELE
DEPE
DIRLEUFT
DIJON
DOLE
DREUX
DUNKERQUE
ELBEUF
EPINAL
ESTAIRES
EVREUX
FECAMP
FLEMINY
FONTAINEBLEAU

FOUGEROLLES
FRAIZE
GANGES
GERARDMER
GIEN
GRAY
GRENOBLE
Graulhet
HENDAYE-VILLE
HONFLEUR
JOIGNY
JOINVILLE
JUAN-LES-PINS
JUSSEY
LABOUHEYRE
LA BERGE
LA CHATRE
LA CHANTE-SUR-LOIRE
LA FLECHE
LA HAYE-DESCARTES
LAVAIL
LAVELANET
LES ANDELYS
LE HAVRE
LE MANS
LE PUY
LE RUSSEY
LESPARRE
LE THILOT
LENS
LEZIGNAN
LIBOURNE
LILLE
LIMOUX
LISIEUX
LISLE-SUR-LE-DROUOT
LIVAROT
LONGUYON
LONGWY
LONS-LE-SAUNIER
LOURDES
LOUVERS
LURY

LUXEUIL
LYON
Lyon-Bellecour
Lyon-Charpennes
Lyon-Lalatte
Lyon-La Guillotière
Lyon-Tolozan
Lyon-les-Brotteaux
Lyon-Vaise
Lyon-Villeurbanne
MAIGRE
MARSEILLE
Marseille Castellane
Marseille Dugommier
Marseille République
MAZANET
MEAUX
MELUN
METZ
MONTARGIS
MONTBILIARD
MONTBRISON
MONTE-CARLO
MONTLIMAR
MONTEFEAU
MONTFUCON
MONTPELLIER
MONTREICHARD
MORHANGE
MORTAGNE
MORTEAU
MOULINS
NANCY
NANGIS
NANTES
NARBONNE
NEMOURS
NEUFCHÂTEL-en-BRAY
NEVERS
NICE
Bureau 450, rue de France
NIMES
NOGENT-sur-SEINE

ROGENT-LE-ROTHOU
 OLONZAC
 OLOREN-STE-MARIE
 ORANGE
 ORLEANS
 PAU
 PERPIGNAN
 PITHUIERS
 PLOMBIERS
 PONTARLIER
 PONT-AU-DE-MER
 PONT-DE-CHERRY
 PONT-L'EVÊQUE
 POUILLY-EN-AUXOIS
 PROVINS
 PUTEUX
 RAMBERVILLIERS
 RAMBOUILLET
 RAON-L'ETAPÉ
 REMIREMONT
 REVE-DE-CLIER
 ROANNE
 ROMILLY-SUR-SEINE
 ROMORANTIN
 ROUBAIX
 ROUES
 SABLE-SUR-SARTHE
 SAINT-AIGNAN
 SAINT-AMANT-MONTRON
 SAINT-BONNET-LE-CHATEL
 SAINT-CALAIS
 SAINT-CHAMOND
 SAINT-CLAUDE
 SAINT-DIE
 SAINT-ETIENNE-MINES
 SAINT-ETIENNE
 SAINT-FARGEAU
 SAINT-FLORENTIN
 SAINT-FONS
 ST-GERMAIN-EN-LAY
 ST-JEAN-DE-BOURBON
 SAINT-JEAN-PIED-DE-PO

SAINT-LOUP-
-SUR-SEMUR
SAINT-MARCELLIN
SALINS-LE-BAINS
SAINT-PATAIS
SARRIGUEMINES
SAULIEU
SAUMUR
SEMUR
SENOGES
SENS
SETE
SEZANNE
TARARE
TARBES
THIERS
THIZY
TONNERRE
TOULOUSE
TOURCOING
TOURS
TROYES
VAL-D'AJOL
VENDMORE
VERON
VERSAILLES
VERSOUL
VICHY
VIENNE
VIERZON
VILLEFRANCH-
-SUR-SAONNE
VILLENEUVE-
-SUR-YONNE
VILLENEUVE-SUR-LOIRE
VITTEL
VOIRON
XERTIGNY
YVETOT

ETRANGER
SARREBRUCK

Aillant-sur-Tholon
Aigre
Aigueperse
Aix-en-Othe
Amèrèze
A. pleynis
Archiac
Arnay-le-Duc
Arudy
Auffay
Aubigny-en-Artois
Aucourt
Bayon
Beauecourt
Beaune-la-Rolande
Beaucourt
Beuvrais-sur-Matha
Bellegarde (Loiret)
Bessé-sur-Bois
Beuzeville
Billon
Blain
Blauzac
Blénac
Bière
Boen-sur-Lignon
Bonnetable
Bonneval
Bonny
Boulay
Boscelle-Hard
Bourbon-l'Archambault
Bourg-Achard
Bourg-Argeral
Boussac
Bracieux
Bram
Bray-sur-Seine
Breil-sur-Merize
Briare
Brienne-le-Château
Brou
Brulon
Burié
Bussang
Buxancais
Cadillac
Capteux
Caudébec-en-Caux
Cazères
Cédon
Chablis

Chabris
Chazny
Chalabre
Chalais
Chalonnes-sur-Loire
Chamblay
Chauroux
Charly
Charny
Château-Landon
Châteauneuf
Châtelleraulieu
Châtillon-sur-Loire
Chavanges
Chemillé
Chênes-sous-Loire
Clerval
Clisson
Cloyes
Contres
Contray
Cormelles
Coëssé-le-Vivien
Courtras
Cours-Cléry
Coudray
Courville
Craponne-Vaugnerais
Cremieu
Creon
Cru-Martin-en-Gâtine
Dampierre-sur-Loire
Dammville
Dixmont
Dompremy-sur-Besle
Domptre-en-Mont
Doué-la-Fontaine
Douvres-la-Délivrance
Douzé
Durtal
Ecomoy
Ecuillé
Egreville
Entrains-sur-Nohain
Epiais
Erville-Châtel
Espiraza
Esternay
Evreux-les-Bains
Evry
Fargues
Fauville-en-Caux

Paverny
 Payil-Billot
 Père-Champenoise
 Porcalquier
 Pouilletourte
 Gaillon
 Gallardon
 Garancières
 Genlis
 Ghromagny
 Gracay
 Grand Lucé
 Granges
 Grignols
 Gy
 Hagetmau
 Haroué
 Henrichemont
 Hendaye-Plage
 Herbault
 Hirmoncourt
 Heyrleux
 Houdan
 Illiers
 Jargeau
 Javry
 La Chartre-sur-le-Loir
 Ladon
 Lagrasse
 La Guerche sur-l'Aubois
 Laignes
 Lamarche
 Lamotte-Beuvron
 L'Arbresle
 Les Laumes
 Le Lion-d'Angers
 Les Montils
 Le Neubourg
 Le Perron
 Les Rameaux-sur-Loire
 Les Rousses
 Le Sap
 Levroux
 Ligny-Châtel
 Lillebonne
 Londinières
 Longny
 Longue
 Lormes
 Lorris
 Lurey-Tholy
 Le Tholy

Mailly-le-Camp
Maitenon
Malesherbes
Mareuil-sur Belle
Marigny-le-Châtel
Marigny
Maubouguet
Maule
Mer
Méry-sur-Seine
Meung-sur-Loire
Meursault
Migennes-Laroche
Milly
Mirepoix
Miribel
Mondoubleau
Montaigut-en-Combr.
Montbard
Montbrun
Montfort-l'Amaury
Montfort-en-Chalosse
Montfort-le-Rotrou
Montmoreau
Montigny
Montmarault
Montoire-sur-le-Loir
Montrevaux
Montreuil-Bellay
Moret-sur-Loing
Morez-du-Jura
Morlaas
Mosnes
Mugron
Muret
Navenx
Nay
Neung-sur-Beuvron
Neauphile-le-Château
Neuville-aux-Bois
Neugle-Roi
Noyers-sur-Serein
Nozeroy
Orbein
Orléans
Orgicet
Oucques
Pacy-sur-Eure
Pailis
Passavant
Pailliac
Pailay

Pavilly
 Péage-du-Roussillon
 Pesmes
 Peyrehorade
 Piesay
 Pionsat
 Poligny
 Pontaillet
 Pont-de-Chéruy
 Pont-de-l'Arche
 Pont-de-Roide
 Prezy-sous-Thyl
 Prémery
 Puy Guillaume
 Puy N.-D.
 Quarante
 Quillan
 Quissac
 Rabastens-de-Bigorre
 Ramerupt
 Récey-sur-Ource
 Renazy
 Remaillard
 Richelieu
 Rieumes
 Rieux-Minervois
 Riez
 Riscle
 Rouillac
 Romanèche
 Ronchamp
 Rougemont
 Rougemont-le-Château
 Rupt-sur-Moselle
 Saint-André-de-Yendôme
 Saint-Ambour
 Saint-Amour
 St-André-de-Eure
 St-Christoly-de-Blaye
 St-Pierre-le-Bailloy
 St-Florent-le-Viel
 St-Florent-sur-Cher
 St-Georges-sur-Loire
 St-Germain-Laval
 St-Jest-du-Gard
 St-Jean-de-Loire
 St-Julien-Molins-Molett
 St-Julien-du-Puy
 St-Laurent-du-Jura
 St-Laurent-Façon
 St-Laurent-de-Mure
 St-Laurent-du-Pont

St-Mards-en-Ôthe
St-Maure-de-Touraine
St-Nicolas-du-Port
Saint-Palais
St-Romain-de-Colboise
St-Sauveur-en-Puisaye
St-Séverin
St-Valéry-en-Caux
St-Vincent-de-Tyrosse
Salbris
Salles-sur-Yffers
Saulxures-sur-Moselotte
Scey-sur-Saône
Segonzac
Selles-sur-Cher
Sellères
Seurre
Sommières
Souppes
Soussons
Sully-sur-Loire
Tartas
Thaon-les-Vosges
Thouracé
Toucy
Tournan
Trie-sur-Baise
Usson-en-Forêt
Vailly-sur-Saône
Vacey
Valençay
Vendeuvre-sur-Barse
Vermenton
Vibraye
Villeneuve-de-Berg
Villeneuve-la-Guyard
Villeneuve-l'Archevêque
Villeneuve-la-Grande
Villiers-Bocage
Villiers-le-Lac
Villiersel
Villiers-Morgon
Villiers-Saint-Georges
Vimoutiers
Vimy
Vouix
Voves
Wassy

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 22 MARS 1929

DU

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MESSIEURS,

Conformément aux dispositions statutaires, nous avons l'honneur de vous rendre compte des résultats de l'Exercice 1928.

La stabilisation du franc a marqué d'un point final la longue période d'incertitude qui avait si fortement pesé sur le commerce et l'industrie dont les opérations ont leur aboutissement naturel dans les Banques.

Grâce à cette heureuse mesure, impatiemment attendue de beaucoup, mais qui paraît être bien venue à son heure, notre Etablissement a pu, au cours du dernier exercice, développer dans le calme les diverses branches de son exploitation.

Nous vous apportons des résultats en notable augmentation sur ceux des années précédentes. Ils nous permettent de vous proposer une amélioration nouvelle de votre dividende.

Avant de vous soumettre nos propositions pour la répartition des bénéfices, nous allons, comme nous le faisons chaque année, porter à votre connaissance les résultats de notre activité.

Cette année encore, nos comptes courants et de dépôts sont en augmentation de plus de 12 %, passant de : Frs 4.121.470.391.38 à : Frs 4.630.762.452.17.

En contre-partie, nos disponibilités immédiates (En Caisse, Avoir à la Banque de France et au Trésor public, chez les Banques et Banquiers, Portefeuille commercial, Bons de la Défense nationale, Coupons) sont en progression correspondante.

Il est à noter que si le chiffre de notre Portefeuille Commercial et de Bons de la Défense nationale est en légère diminution par suite de la disparition progressive des Bons de la Défense, les comptes de Caisse et les Avoirs chez les Banques et Banquiers ont au contraire progressé dans de notables proportions.

Nos avances sur garanties et les comptes courants débiteurs de notre clientèle présentent un solde plus élevé que l'an dernier. Ces chapitres de notre Bilan reflètent à la fois une activité économique plus grande dans le pays et le développement de nos propres affaires dans toutes les régions où nous sommes installés : ils se répartissent entre un nombre considérable de clients.

Le Portefeuille « Titres » et les « Participations Financières » sont en diminution de 20 millions de francs environ sur les chiffres du dernier bilan.

Les prix cotés sur nos valeurs ne laissent place à aucun aléa.

Vous remarquerez l'augmentation importante des « Acceptations à Payer » et des « Crédoiteurs par Acceptations » avec, comme contre-partie à l'Actif, le chapitre « Débiteurs par Acceptations ».

En effet, grâce à la stabilisation, le marché financier français a retrouvé, partiellement au moins, la place importante qu'il tenait avant la guerre dans ses relations bancaires avec l'Etranger.

L'acceptation, précieux instrument de crédit mis à la disposition des grandes banques, était, depuis la guerre, plus ou moins délaissée. Aujourd'hui où le change est réglé par la stabilisation, les marchés étrangers n'hésitent plus à reprendre leurs habitudes d'avant guerre et à utiliser les facilités que leur donne la place de Paris dans les transactions internationales.

En conséquence, les crédits d'acceptation mis à nouveau à leur disposition par les grandes banques ont-ils été aussi bien utilisés par l'Europe que par l'Amérique. En raison de nos relations extérieures, nous avons pu recueillir notre part de ces intéressantes affaires.

Notre chapitre « Immeubles et Installations » demeure inchangé à 80 millions.

Par contre, nous avons porté, avant bilan, à la « Réserve pour Immeubles et Ins-

tallations » une somme de 15.000.000. de Frs. Cette réserve s'élève maintenant à 25 millions de francs.

Cette année encore, nous avons ouvert en province de nouvelles succursales, agences et bureaux, notamment à Sarreguemines, Agen, Fécamp. Au total, une succursale, seize agences, huit bureaux périodiques, trois bureaux de quartier à Paris, trois en province.

Poursuivant une politique que vous avez toujours approuvée, le moment nous a paru opportun pour compléter notre réseau de succursales et d'agences en préparant dans les grandes villes de France où nous ne sommes pas encore installés, l'ouverture de nouveaux sièges.

C'est ainsi que nous construisons ou aménageons actuellement les immeubles nécessaires à notre exploitation à Amiens, Limoges, Poitiers, Rennes, Saint-Quentin. De cette extension nouvelle de nos moyens d'action, nous attendons dans l'avenir d'heureux résultats.

En présence de l'accroissement de nos affaires, il nous a fallu demander un nouvel effort à nos Collaborateurs de tous rangs et de tous grades : il nous est agréable de les remercier devant vous des satisfactions qu'ils nous ont données.

Vous n'avez pas perdu le souvenir qu'au cours des années 1924-1925-1926 nous avons procédé, par tranches, au rachat à l'amiable de 110.000 parts de fondateur de notre Etablissement. Il ne reste plus aujourd'hui en circulation que 40.000 parts disséminées entre un grand nombre de porteurs.

Ne pouvant les atteindre individuellement, nous avons recours, pour procéder au rachat de nos parts, aux facultés que nous donnent nos statuts. Nous trouverons les fonds nécessaires à ce rachat, qui sera effectué à 150 francs, plus intérêts courus, dans les sommes importantes qui constituent notre Report à nouveau que, depuis deux ans, nous avons largement alimenté dans ce but.

Grâce à la prévoyance de nos fondateurs, nous aurons pu pendant que ces parts étaient en circulation, limiter leur dividende dont le poids serait devenu onéreux en toute autre conjoncture. Grâce encore aux sages dispositions prises par eux, nous pouvons, par le rachat de ces parts, rendre disponibles 1.650.000 francs de dividende maximum qui leur étaient attribués à l'origine.

Pour nous conformer aux statuts, nous aurons à faire ratifier la mesure que nous vous proposons de prendre, par l'Assemblée générale extraordinaire de nos actionnaires, convoquée à la même date que la présente assemblée. Nous ne doutons pas qu'elle ne suive votre Conseil dans ses propositions.

Il ne nous paraît pas inutile de vous faire remarquer que c'est à l'aide de nos seuls bénéfices et sans prélèvement sur nos réserves que nous aurons pu racheter la totalité de nos parts de fondateur.

Les bénéfices nets de l'année 1928 s'élèvent à. Frs. 39.490.568.08

Nous vous en soumettons la répartition suivante :

Somme suffisante pour porter à son maximum la Réserve légale	—	2.292.775.78
	—	37.197.792.30
1 ^{er} dividende statutaire :		
6 % aux actions A	Frs. 15.000.000	
4 % pendant 5 mois aux actions B (prorata temporis).	Frs. 208.333.35	— 15.208.333.35
		— 21.989.458.95
Parts de fondateur, compte tenu de 110.000 parts rachetées.		— 440.000
		— 21.549.458.95
10 % au Conseil d'administration sur 21.989.458.95.		— 2.198.945.90
		— 19.350.513.05
A ces profits, il convient d'ajouter le Report à Nouveau du dernier exercice.		— 5.618.387.73
		— 24.968.900.78
2 ^e dividende de 7 % aux actions A . Frs. 17.500.000		
— 1/3 de 7 % pendant 5 mois aux actions B (prorata temporis) —	121.527.78	— 17.621.527.78
		— 7.347.373

Nous vous proposons de prélever sur ce solde et de mettre en provision, en attendant la décision de l'Assemblée générale Extraordinaire de nos Actionnaires, une somme de. 6.183.333.35

Cette somme serait nécessaire et suffisante pour rembourser le 1^{er} juin prochain les 40.000 parts de fondateur restant en circulation. Le rachat serait fait au prix statutaire de 150 francs majoré du prorata du dividende maximum de 11 francs couru depuis le commencement de l'Exercice. Il resterait ainsi une somme de 1.164.039.65 qui constituerait le Report à Nouveau de l'Exercice.

Si vous acceptez nos propositions, l'ensemble de nos Réserves s'élèverait à 124.520.521.50 représentant la moitié de votre capital social.

Sur le dividende que nous vous proposons de fixer à 65 fr., nous avons mis en paiement, le 10 janvier dernier, un acompte de 30 fr. : il reviendrait ainsi aux actions A, pour solde de dividende, 35 fr., et les actions B recevraient un dividende de Frs : 13.19. Nous avons mis en paiement, le 10 janvier dernier, un acompte de Frs. : 8,30 sur ces titres : il reviendrait donc aux actions B pour solde de dividende, Frs : 4,89.

Les 40.000 parts de fondateur non rachetées recevraient le maximum de 11 fr. prévu par les Statuts.

Ces diverses sommes seraient mises en paiement dès maintenant sous déduction des impôts, à raison de :

Frs 28.70	pour les actions nominatives A
— 26.55.	— au porteur A
— 4.	— B
— 9.02	pour les parts de fondateur nominatives.
— 8.30	— au porteur.

Vous vous associerez certainement à votre Conseil pour adresser aux familles de deux de nos Administrateurs l'expression de votre sympathie et de vos regrets.

Nous avons eu en effet, la douleur de perdre, au mois de mars 1928, M. Louis VINCENT, ancien préfet du Nord, dont la personnalité et l'expérience acquise dans les postes importants qu'il avait successivement remplis, nous avaient apporté un concours utile et actif. Nous vous demandons de donner à sa succession quitus de sa gestion.

Au mois de janvier dernier, le Baron Jacques de GUNZBURG, qui était entré dans votre Conseil au moment où nous avions fusionné avec la Banque française pour le Commerce et l'Industrie, disparaissait à son tour. Vous connaissez la place marquée que sa haute connaissance des affaires lui avait value pendant de longues années dans le monde financier.

Nous avons appelé aux fonctions d'Administrateur M. Frédéric MANAUT, grand officier de la Légion d'honneur, qui fait partie, comme président ou comme administrateur, de nombreux Conseils d'administration,

Par sa connaissance des affaires et par ses nombreuses relations, M. MANAUT apportera à notre Etablissement un concours précieux. Nous vous prions de vouloir bien ratifier sa nomination.

Conformément à l'article 19 des statuts, le sort a désigné cette année, comme sortant de votre Conseil d'Administration, MM. Paul LEROY, Pierre RICHEMOND, André VINCENT. Nous vous proposons leur réélection.

Vous avez enfin à procéder à la nomination de vos Commissaires aux comptes pour l'Exercice 1929. Comme vous le savez, MM. Henry LEDERLIN, Edmond ODIER et Jules SIEGFRIED sont rééligibles.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

RAPPORT

DES

COMMISSAIRES DES COMPTES

(Exercice 1928)

MESSIEURS,

En exécution du mandat que vous avez bien voulu nous confier, nous avons examiné les comptes arrêtés au 31 Décembre 1928.

Nous avons reconnu l'exactitude des différents postes figurant au Bilan qui vous est présenté et que nous analysons ci-après :

ACTIF

Caisse, Banque de France et Trésor public.	Frs.	365.492.713 05
Ce compte, de même que ceux représentant des existences matérielles, a fait l'objet de vérifications effectives dans tous les sièges à la date du 31 Décembre.		
Banques et Banquiers.	—	896.070.175 37
Fonds disponibles dans les Banques.		
Portefeuille Commercial et Bons de la Défense Nationale —		2.444.096.432 93
En légère diminution par suite de remboursements très importants de Bons de la Défense Nationale, mais l'ensemble des disponibilités immédiates représentées par les quatre premiers chapitres du Bilan est au contraire en forte augmentation.		
Coupons.	—	56.167.653 56
A reporter		Frs. 3.761.826.974 91

<i>Report</i>	Frs. 3.761.826.974 91
Avances sur garanties.	— 584.517.508 92
Ce compte réunit les avances sur titres, marchandises, etc..., opérations courantes dont nous avons constaté la grande division.	
Comptes courants.	— 684.396.205 15
L'augmentation accusée par ces deux derniers postes est justifiée par une plus grande activité de vos affaires et par l'élévation du prix des marchandises.	
Portefeuille Titres.	— 23.877.618 18
Participations financières	— 4.411.156 69
Ces deux chapitres sont en sensible réduction.	
Débiteurs par acceptations	— 289.837.227 98
La contre-partie de ce compte figure au Passif dans les comptes « Acceptations à Payer » et « Créditeurs par Acceptations ».	
Les crédits d'acceptation qui, avant la guerre, étaient libéralement donnés aux grandes Banques de l'Etranger, ont repris, cette année, leur cours normal.	
Comptes d'ordre	— 27.737.930 34
Immeubles et installations	— 80.000.000 »
Sans changement sur l'an dernier. Par contre, nous vous signalons qu'au Passif la « Réserve pour Immeubles et Installations » s'est accrue de 15 millions.	
Parts de fondateur B. N. C. rachetées.	— 15.900.000 »
Votre Conseil va vous proposer de prélever sur les bénéfices de l'Exercice 1928, la provision nécessaire pour le rachat des 40.000 parts restant en circulation.	
TOTAL DE L'ACTIF. , Frs. 5.472.504.622 17	

PASSIF

Capital	Frs. 262.500.000 »
En augmentation de la valeur des 25.000 actions de contrôle (actions B) émises suivant les décisions de l'Assemblée générale extraordinaire du 20 juillet 1928.	
Réserve légale.	— 23.957.224 22
Réserve supplémentaire.	— 72.106.481 85
Réserve pour Immeubles et Installations	— 25.000.000 »
Nous vous avons signalé, à l'Actif, que cette réserve s'était accrue de 15 millions.	
Provision pour rachat de parts de fondateur	— 15.900.000 »
<i>A reporter</i>	Frs. 399.463.706 07

<i>Report</i>	Frs. 399.463.706 07
Comptes courants et Comptes de Dépôts	— 4.630.762.452 17
En nouvelle progression sur l'année précédente.	
Chèques à payer	— 82.145.285 48
Acceptations à payer	— 212.788.543 42
Ces acceptations ont été données pour le compte de votre clientèle et des grandes Banques de l'Etranger	
Créditeurs par acceptations.	— 77.048.684 56
Ce poste représente les acceptations données par les Correspondants étrangers.	
Comptes d'ordre	— 25.186.994 66
Les écritures de ces comptes, tant au Passif qu'à l'Actif, sont des écritures d'ordre ou de caractère transitoire.	
Profits et Pertes { Solde exercice 1927. Frs. 5.618.387 73 / — 45.108.955 81 { Exercice 1928. . . — 39.490.568 08 }	
TOTAL DU PASSIF. , Frs. 5.472.504.622 17	

Nous vous engageons, Messieurs, à approuver les comptes qui vous sont présentés et à accepter les propositions de votre Conseil d'Administration pour l'attribution du solde créditeur du compte *Profits et Pertes*.

Les Commissaires des Comptes :
Henry LEDERLIN, Edmond ODIER, Jules SIEGFRIED.

BILAN
au 31 Décembre 1928

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1928

ACTIF

Caisse, Banque de France et Trésor public	Frs.	365.492.713 05
Banques et Banquiers	—	896.070.175 37
Portefeuille Commercial et B. D. N.	—	2.444.096.432 93
Coupons.	—	56.167.653 56
Avances sur Garanties.	—	584.517.508 92
Comptes Courants.	—	684.396.205 15
Portefeuille Titres.	—	23.877.618 18
Participations Financières	—	4.411.156 69
Débiteurs par Acceptations	—	289.837.227 98
Comptes d'ordre	—	27.737.930 34
Immeubles et Installations.	—	80.000.000 »
Parts de Fondateur B. N. C. rachetées.	—	15.900.000 »
Frs.		5.472.504.622 17

DÉCEMBRE 1928

PASSIF

[illegible]

RÉSOLUTIONS

Première Résolution

L'Assemblée, après avoir entendu la lecture du Rapport du Conseil d'Administration et celui des Commissaires des Comptes, approuve les comptes de l'exercice 1928, arrêtés au 31 décembre 1928, tels qu'ils ont été présentés.

Deuxième Résolution

L'Assemblée fixe à 65 francs le dividende des actions A, à Frs : 13.19 le dividende des actions B et à 11 francs le dividende des parts de fondateur.

Les dividendes des actions et parts seront mis en paiement immédiatement, sous déduction des impôts et sous déduction également de l'acompte attribué aux actions le 10 Janvier dernier.

Troisième Résolution

L'Assemblée donne en tant que de besoin aux Administrateurs, les autorisations prévues par l'article 40 de la loi du 24 Juillet 1867.

Quatrième Résolution

L'Assemblée donne à la succession de M. Louis VINCENT, administrateur décédé au cours de l'Exercice 1928, quitus de sa gestion.

Cinquième Résolution

L'Assemblée ratifie la nomination comme Administrateur de M. Frédéric MANAUT et réélit comme Administrateurs MM. Paul LEROY, Pierre RICHEMOND, André VINCENT.

Par suite, le Conseil sera composé de MM. André VINCENT, René BOUDON, Maurice DEVIES, Albert AUPETIT, Henri BOUSQUET, Léon DARDEL, Maurice L'EPINE, Paul LEROY, Frédéric MANAUT, Alfred PACQUEMENT, vicomte Charles du PELOUX, Pierre RICHEMOND, Arnold SEYRIG, Paul VALAYER.

Sixième Résolution

L'Assemblée nomme MM. Henry LEDERLIN, Edmond ODIER et Jules SIEGFRIED commissaires des Comptes chargés de faire le Rapport à la prochaine Assemblée Générale Annuelle sur les comptes de l'Exercice 1929.

